

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Lyon, le 8 novembre 2019

# LANCEMENT DU CLUB E.S.T.IME,

## LE CLUB ENTREPRISES DES IUT AIN-RHONE-LOIRE

Ce jeudi 7 novembre 2019, les IUT Ain-Rhône-Loire ont présenté le Club e.s.t.ime, leur projet de club entreprises lors d'une soirée de lancement au Grand amphithéâtre de l'Université de Lyon.

#### Au programme de la soirée :

- Présentation du projet de club des entreprises des IUT Ain-Rhône-Loire.
- Conférence "Marque employeur, où en êtesvous?" animée par Patrick Arribat, Président de Movence conseils et solutions, accompagné de Jean-Michel Aulas, Président de l'Olympique Lyonnais et de Guy Chifflot, PDG du groupe ORAPI.
- Présentation de l'identité du club : le Club e.s.t.ime ainsi que des premières entreprises adhérentes.

Lors d'un temps de témoignage sur la marque employeur animé par Patrick Arribat et aux côtés de Guy Chifflot, Jean-Michel Aulas, a confié aux près de 200 entreprises lors de la soirée : « Un entrepreneur doit vivre d'un modèle économique rentable à court terme et non pas de rêves à long terme » sans oublier de préciser que « la marque employeur doit être la préoccupation permanente, et ce dès sa création, de toute entreprise. »

Après présentation du nom, des missions et de son site internet, c'est en public que le Club e.s.t.ime, représenté par sa déléguée générale Nathalie Deffaugt, a souhaité remercier ses premières entreprises adhérentes : Woonoz, DigiReward, Dickson PTL, pour lesquelles il est indispensable d'aller chercher les futurs talents à la source : dès la sortie des études.

En bref, le **Club e.s.t.ime** marque une réelle détermination des IUT Ain-Rhône-Loire de se connecter aux réussites de demain par le biais d'actions pour :

 Participer à la professionnalisation des étudiants lors d'échanges qui sont organisés au travers des évènements du

- Club (job dating, semaines de l'emploi, conférences, stages, projets, etc.)
- Favoriser le développement de l'alternance et l'insertion professionnelle des étudiants
- Échanger sur tous les aspects de la formation et de la professionnalisation (l'évolution des programmes pédagogiques en concertation via les comités de pilotage des diplômes, etc.)

Patrick Arribat conclut cette soirée en ajoutant « La création d'un club entreprises est une façon concrète de faire vivre la marque employeur, d'être au contact des étudiants et à l'écoute de leurs aspirations ».



www.club-estime.fr

#### **Contacts presse**

Nathalie Deffaugt, déléguée générale nathalie@club-estime.fr

Yorick Odin, Directeur Adjoint de l'IUT Lyon 1 yorick.odin@univ-lyon1.fr